
Ordre du jour

Cote du document: EB 2023/139/R.1/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 12 septembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Claudia ten Have

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: c.tenhave@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe, Gouvernance institutionnelle et relations
avec les États membres

Bureau de la Secrétaire

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Ordre du jour de la cent trente-neuvième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent trente-neuvième session du Conseil d'administration se tiendra les mardi 12 et mercredi 13 septembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans la salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 14 heures à 17 h 30 le mardi 12 septembre et de 9 h 30 à 17 h 30, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30, le mercredi 13 septembre. Chaque délégation disposera d'un siège à la table de conférence et d'un autre, placé derrière celui-ci, où prendront respectivement place la représentante ou le représentant au Conseil d'administration et sa conseillère ou son conseiller. Les représentantes et représentants ne siégeant pas en plénière pourront suivre les débats dans la salle Ovale. Ils pourront aussi suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom.

2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés comme suit:

- I. Points pour examen en séance
- II. Points pour examen en ligne
- III. Points mis en ligne pour information

3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation.

Points pour examen en séance (section I)

4. Les points dont l'examen est prévu en séance sont énumérés à la section I, y compris les points soumis à la procédure d'approbation en bloc. Au début de la session du Conseil et après l'adoption de l'ordre du jour, la présidente ou le président demandera l'approbation en bloc de ces points. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en séance si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points pour examen en ligne (section II)

5. À la cent trente-huitième session, le Conseil d'administration a approuvé une proposition tendant à décorrélérer de ses séances certains documents qu'il lui est demandé d'examiner au moyen de la fonction de commentaire en ligne de la plateforme interactive réservée aux États membres ([EB 2023/138/R.10](#)). Ces documents seront disponibles sur une section à part de la plateforme. Les points pour examen en ligne restants, qui continueront d'être examinés en parallèle de la session du Conseil, sont énumérés à la section II. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Points mis en ligne pour information (section III)

6. Les documents mis en ligne pour information ne pourront être examinés en séance que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Bureau de la Secrétaire (igmr@ifad.org) au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

7. L'ordre du jour ne suit pas nécessairement l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
8. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en séance.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2023/139/R.1) [A]

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

a) Questions opérationnelles

- i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration
 - a. Asie et Pacifique
 - i) **Indonésie** – Projet sectoriel de développement de l'horticulture dans les zones arides (EB 2023/139/R.2)
 - b. Afrique orientale et australe
 - i) **Lesotho** – Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair (EB 2023/139/R.3)
 - c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 - i) **Maroc** – Projet d'appui au développement rural intégré des zones de montagne de l'Orient (EB 2023/139/R.4)
 - d. Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) **Burkina Faso** – Programme de renforcement de la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques (EB 2023/139/R.5 + Add.1 + Sup.1)
- ii. Propositions de don au secteur privé présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a. **Rapport du Président sur un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au secteur privé** (EB 2023/139/R.6)

b) Opérations non souveraines dans le secteur privé

- i. **New Building Society Bank Plc (NBS): Inclusion financière dans les filières agricoles – Malawi** (EB 2023/139/R.7 + Add.1)

c) Gouvernance

- i. **Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs** (EB 2023/139/R.8/Rev.1)
- ii. **Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA entre 2025 et 2027 et date de la visite en Tunisie** (EB 2023/139/R.9)

d) Questions diverses

- i. **Mémoire d'accord entre la Clinton Foundation/Clinton Global Initiative (CGI) et le FIDA** (EB 2023/139/R.10)

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – transformation des systèmes alimentaires (EB 2023/139/R.11) [E]

5. Questions institutionnelles [E]

- a) **Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024 et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA** (EB 2023/139/R.12)
- b) **Présentation orale d'informations sur le processus de décentralisation du FIDA**

6. Évaluation [E]

- a) **Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA** (EB 2023/139/R.13 + Add.1)
- b) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE)** (EB 2023/139/R.14 + Add.1)
- c) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME)** (EB 2023/139/R.15)

7. Questions opérationnelles [A]

- a) **Révision des procédures d'approbation pour les propositions de projets et programmes financés par le FIDA et d'opérations non souveraines dans le secteur privé** (EB 2023/139/R.16)
- b) **Modification de l'instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme du FIDA pour la résilience du monde rural** (EB 2023/139/R.17)

8. Gouvernance [A]

- a) **Simplification de la documentation destinée aux organes directeurs** (EB 2023/139/R.18 + C.R.P.1)

9. Questions diverses [A]

- a) **Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration** (EB 2023/139/R.30)

II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au vendredi 8 septembre 2023. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Évaluation [E]

- a) **Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)** (EB 2023/139/R.19 + Add.1 + Add.2)

III. Points mis en ligne pour information

11. Rapports des organes subsidiaires

- a) Compte rendu de la deuxième session de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2023/139/R.20)
 - b) Procès-verbal de la cent vingt et unième session du Comité de l'évaluation (EB 2023/139/R.21)
 - c) Procès-verbal de la cent soixante-neuvième réunion du Comité d'audit (EB 2023/139/R.22)
 - d) Procès-verbal de la cent vingt-deuxième session du Comité de l'évaluation (EB 2023/139/R.23)
 - e) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-dixième réunion du Comité d'audit (EB 2023/139/R.24)
12. Rapport sur la gestion actif-passif jusqu'en décembre 2022 (EB 2023/139/R.25)
 13. Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA au premier semestre 2023 (EB 2023/139/R.26)
 14. Rapport sur les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les stratégies de pays examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2023/139/R.27)
 15. Procédures en vigueur au FIDA aux fins des consultations publiques sur les politiques et les stratégies (EB 2023/139/R.28)
 16. Rapport sur les travaux des huitièmes Journées de réflexion du Conseil d'administration du FIDA (EB 2023/139/R.29)

IV. Notes d'information

D'autres documents soumis pour information ont été mis en ligne sur la [plateforme interactive réservée aux États membres](#).

Ordre du jour annoté

Annotations

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour [A]

L'ordre du jour figure dans le présent document.

3. Points soumis à la procédure d'approbation en bloc [A]

Comme suite à l'approbation par le Conseil d'administration, à sa cent trente-huitième session, de la proposition tendant à ce que certains documents lui soient présentés en bloc, les documents ci-après sont soumis à son attention au titre de ladite procédure.

a) Questions opérationnelles

i. Propositions de projets et de programmes soumises à l'attention du Conseil d'administration

a. Asie et Pacifique

i) Indonésie – Projet sectoriel de développement de l'horticulture dans les zones arides

Institution initiatrice: Banque asiatique de développement

Durée du projet: 6 ans

Coût total du projet: 129,04 millions d'EUR

Montant du prêt du FIDA: 36,93 millions d'EUR

Cofinanceurs:

Banque asiatique de développement: 78,49 millions d'EUR

État: 13,62 millions d'EUR

L'octroi d'un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.

b. Afrique orientale et australe

i) Lesotho – Projet d'appui à la compétitivité de la filière de la laine et du mohair

Institution initiatrice: FIDA

Durée du projet: 7 ans

Coût total du projet: 72,64 millions d'USD

Montant du prêt du FIDA: 20,20 millions d'USD

Cofinanceurs:

Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP): 20,00 millions d'USD

Fonds pour l'environnement mondial (FEM): 5,20 millions d'USD

État: 8,06 millions d'USD

Bénéficiaires: 7,38 millions d'USD

Déficit de financement: 11,802 millions d'USD

L'octroi d'un prêt assorti de conditions mixtes et ordinaires est recommandé.

- c. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
- i) Maroc – Projet d'appui au développement rural intégré des zones de montagne de l'Oriental
- Institution initiatrice: Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
- Durée du projet: 7 ans
- Coût total du projet: 87,02 millions d'EUR
- Montant du prêt du FIDA: 29,4 millions d'EUR (au titre du Système d'allocation fondé sur la performance, SAFFP) + 36,81 millions d'EUR (au titre du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées, MARE) (soit 31,9 millions d'USD [SAFFP] et 40,0 millions d'USD [MARE])
- Cofinanceurs:
- État: 19,14 millions d'EUR
 - Bénéficiaires: 1,66 million d'EUR
- L'octroi d'un prêt à des conditions ordinaires est recommandé.
- d. Afrique de l'Ouest et du Centre
- i) Burkina Faso – Programme de renforcement de la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques
- Institution initiatrice: FIDA
- Durée du programme: 8 ans
- Coût total du programme: 107,11 millions d'EUR (équivalant approximativement à 116,19 millions d'USD)
- Montant du prêt du FIDA (SAFFP): 46,15 millions d'EUR (équivalant approximativement à 50,15 millions d'USD)
- Montant du prêt du FIDA (MARE): 9,20 millions d'EUR (équivalant approximativement à 10,00 millions d'USD)
- Cofinanceurs:
- Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+): 6,45 millions d'EUR (équivalant approximativement à 7 millions d'USD)
 - FEM: 8,23 millions d'EUR (équivalant approximativement à 10 millions d'USD)
 - Fonds de l'OPEP pour le développement international: 23,05 millions d'EUR (équivalant approximativement à 25 millions d'USD)
 - Institutions financières: 0,13 million d'EUR (équivalant approximativement à 0,14 million d'USD)
 - État: 12,40 millions d'EUR (équivalant approximativement à 13,45 millions d'USD)
 - Bénéficiaires: 1,38 million d'EUR (équivalant approximativement à 1,5 million d'USD)
- L'octroi d'un prêt particulièrement concessionnel, assorti pour partie des conditions de remboursement ouvertes aux petits États et pour partie de conditions ordinaires.

<ul style="list-style-type: none"> ii. Propositions de don au secteur privé présentées au Conseil d'administration pour examen <ul style="list-style-type: none"> a. Rapport du Président sur un don du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au secteur privé <p style="margin-left: 40px;">Le document présentera une proposition de don financé par le Fonds pour l'environnement mondial et devant appuyer l'exécution d'un projet d'adaptation aux changements climatiques confié à une entité du secteur privé.</p> <p>b) Opérations non souveraines dans le secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> i. New Building Society Bank Plc (NBS): Inclusion financière dans les filières agricoles – Malawi <p style="margin-left: 20px;">Le document présentera une proposition de financement de la banque NBS, l'objectif étant d'accroître son portefeuille de prêts dans les zones rurales du Malawi et de mieux atteindre les groupes cibles du FIDA dans le pays.</p> <p>c) Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs <p style="margin-left: 20px;">Un projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session du Conseil des gouverneurs sera présenté.</p> ii. Visites de pays du Conseil d'administration du FIDA entre 2025 et 2027 et date de la visite en Tunisie <p style="margin-left: 20px;">On trouvera dans le document une mise à jour du plan 2025-2027 à horizon mobile des visites de pays du Conseil d'administration ainsi que les dates proposées pour la visite en Tunisie prévue en 2024.</p> <p>d) Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Mémoire d'accord entre la Clinton Foundation/Clinton Global Initiative (CGI) et le FIDA <p style="margin-left: 20px;">Le document contiendra une demande visant à autoriser le Président à négocier et à conclure un mémorandum d'accord entre le FIDA et la Clinton Foundation/CGI.</p>

4. Débat stratégique avec le Président du FIDA – transformation des systèmes alimentaires [E]

Dans la foulée du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, le débat portera sur la pertinence d'une approche axée sur les systèmes alimentaires concernant les questions auxquelles les habitantes et habitants du monde rural et les petits producteurs et productrices sont confrontés. Les membres s'interrogeront d'une part sur ce qui distingue le FIDA en ce qui concerne cette approche et, d'autre part, sur les prochaines étapes à suivre pour faire monter en puissance les parcours nationaux et financer les systèmes alimentaires.

5. Questions institutionnelles [E]

- a) **Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2024 et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA**

Ce document, soumis à l'attention du Conseil, présente un aperçu général des principaux éléments du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2024. Il comporte également un aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2024 et du plan indicatif pour 2025-2026 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.

- b) **Présentation orale d'informations sur le processus de décentralisation du FIDA**

La direction présentera oralement des informations actualisées sur le processus de décentralisation du FIDA.

6. Évaluation [E]

- a) **Rapport annuel 2023 sur l'évaluation indépendante au FIDA**

Le document contient la vingt et unième édition du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA. Le rapport vise à: i) présenter aux organes directeurs du FIDA un état des lieux plus complet des activités d'évaluation menées par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), y compris des évaluations qui ne sont pas abordées dans le cadre du Comité de l'évaluation; ii) favoriser l'apprentissage en exposant des constatations et des enseignements tirés des évaluations. La réponse de la direction du FIDA à ce document figure dans l'additif correspondant, également soumis à l'attention du Conseil.

- b) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement**

Le Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) renferme une analyse de la performance du Fonds à l'aune des indicateurs et des cibles définis dans le Cadre de gestion des résultats pour la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12). Il met l'accent sur les réalisations de l'année 2022, des informations sur les progrès partiels ayant déjà été présentées dans le rapport sur le FIDA à mi-parcours de sa Douzième reconstitution des ressources. Le RIDE est élaboré par la direction du FIDA. Les observations d'IOE concernant ce rapport, soumises aux membres du Conseil pour examen, figurent dans l'additif correspondant.

- c) **Rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales**

Le rapport 2023 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) rend compte des résultats du Fonds pour ce qui est des enjeux environnementaux et climatiques, du genre, de la nutrition, de la jeunesse, des peuples autochtones et des personnes handicapées. Les réalisations du FIDA sur ces points y sont présentées à l'aune des objectifs institutionnels fixés dans le Cadre de gestion des résultats pour la première année de FIDA12. L'accent y est mis sur les réalisations de l'année 2022 et plus particulièrement sur les raisons de la performance et sur les mesures prises par la direction. Le RIME est élaboré par la direction du FIDA.

7. Questions opérationnelles [A]

- a) **Révision des procédures d'approbation pour les propositions de projets et programmes financés par le FIDA et d'opérations non souveraines dans le secteur privé**

La direction soumettra à l'examen et à l'approbation du Conseil une proposition tendant à: a) relever de 40 millions d'USD à 50 millions d'USD le plafond d'investissements des projets/programmes qu'il est possible de soumettre à la procédure d'approbation par défaut d'opposition; b) prendre des dispositions pour ouvrir la procédure aux opérations non souveraines.

- b) **Modification de l'instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural**

Le conseil d'administration est invité à approuver le projet de modification de l'instrument portant création du Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural, aux fins de la réception, de l'administration et de l'utilisation de toutes les ressources apportées au Fonds fiduciaire à compter de l'adoption de la modification.

8. Gouvernance [A]

- a) **Simplification de la documentation destinée aux organes directeurs**

La documentation présentée aux organes directeurs du FIDA a ces dernières années évolué de conserve avec le Fonds lui-même, pris comme institution financière, pour donner suite aux demandes d'informations supplémentaires des États membres. Le document contient une proposition, soumise à l'attention et à l'approbation du Conseil, concernant la simplification de la documentation présentée aux organes directeurs.

9. Questions diverses [A]

- a) **Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration**

À la demande d'un représentant au Conseil d'administration, les modifications à apporter au projet de procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration sont soumises à l'attention dudit Conseil pour approbation.

II. Points pour examen en ligne

Les représentantes et représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au vendredi 8 septembre 2023. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Évaluation [E]

a) **Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction**

Le Rapport 2023 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) passe en revue les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations formulées par IOE, sur la base des évaluations menées en 2021 et 2022. Le PRISMA est élaboré par la direction du FIDA. Le Conseil est également invité à examiner les observations d'IOE concernant ce document, lesquelles figurent dans l'additif correspondant.